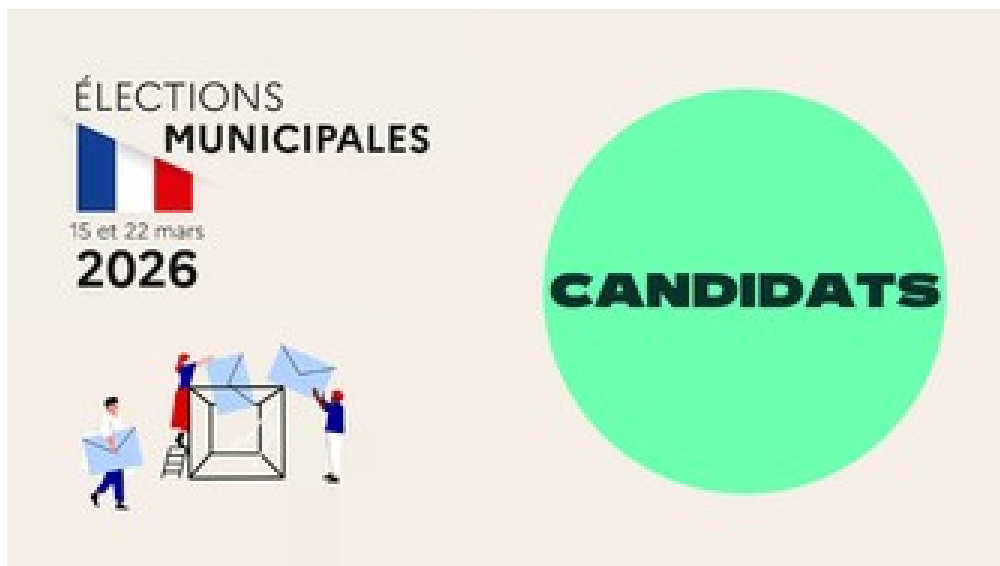




Tirage au sort - 1^{er} tour

Le tirage au sort du 1^{er} tour des élections municipales pour déterminer l'ordre d'affichage des listes candidates aura lieu le **jeudi 26 février 2026 à partir de 18h30.**

- 📍 en Préfecture pour l'arrondissement de Chambéry
- 📍 Dans chacune des deux sous-préfectures, Albertville et Saint-Jean-de-Maurienne

⚠️ Les communes pour lesquelles une seule liste aura été déposée ne seront pas concernées par ce tirage au sort. Cependant, aucune information à ce sujet ne pourra être communiquée, les prises de candidatures étant possible jusqu'au jeudi 26 février 2026 à 18h00. Cette information sera transmise à l'ouverture du tirage au sort.